



C.N.C.I.J.P.

Secrétariat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°001/2024

A l'attention des demandeurs de la Carte d'Identité du Journaliste Professionnel

La Commission Nationale de la Carte d'Identité du Journaliste Professionnel (CNCIJP) a commencé ses travaux, ce jour 03 janvier 2024, en session ordinaire, pour une période de quinze (15) jours.

Ordre du jour : délibération sur les dossiers et délivrance de la Carte d'Identité du Journaliste Professionnel

La CNCIJP informe les demandeurs de la Carte d'Identité du Journaliste Professionnel que la réception des dossiers est ouverte, au Secrétariat Général de la Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel (HAMA), pendant toute la session.

N'Djaména, le 03 janvier 2024

Le Secrétaire de la CNCIJP

Félicien ALLADOUM RADINGAYE

